
Déclaration de Solidaires et SUD éducation

Mesdames, Messieurs,

Ce CSE arrive à point nommé : certes les textes ne nous sont une fois de plus parvenus il y a seulement quelques jours alors qu'ils sont d'une importance majeure pour nos jeunes bacheliers et certes ils seront imposés sans être soumis au vote des représentant-e-s des personnels ; mais ce CSE nous permet toutefois de faire un premier bilan une semaine après le début annoncé de l'entreprise aussi ambitieuse que dangereuse de réouverture des écoles.

Les remontées des personnels sont bien moins encourageantes que les propos du ministre de l'Éducation nationale : la situation est très hétérogène sur le territoire, les personnels comme les familles sont soumises aux décisions locales, des fois arbitraires, des maires. Certaines communes organisent des pré-rentrees, d'autres non, certains ouvrent toutes les écoles, d'autres non. La scolarité d'un élève dépend aujourd'hui des moyens humains et financiers de sa commune. Cette situation met au jour les inégalités insupportables accentuées par la territorialisation de l'éducation qui dépend toujours plus des collectivités territoriales plus ou moins en difficulté selon les villes ou les départements. Or le cadre territorial doit être pris en compte dans le traitement de l'épidémie, car il a une incidence sur les taux de mortalité : on peut suivre la dynamique de l'épidémie et sa mortalité en fonction de trois groupes de déterminants : économiques, démographiques, et liés au cadre de vie. Il y a urgence à rétablir de la justice et de l'égalité : la politique du gouvernement produit des effets délétères sur la scolarité des élèves mais plus largement sur leurs vies, celles de leurs familles et celles de personnels.

Voilà le danger social et épidémique auquel sont soumis nos élèves avec cette rentrée échelonnée et territorialisée, en particulier pour ceux et celles qui se trouvent en zone rouge, c'est-à-dire, il faut le rappeler, dans des zones où le taux élevé de circulation du virus et la saturation des places en réanimation laissent à penser qu'une nouvelle vague de contamination y sera plus mortelle qu'ailleurs.

Et pourtant dans nombre d'écoles en zone rouge comme en zone verte, les organisations syndicales ont pu déceler de graves dysfonctionnements cette semaine : erreur de livraison dans les masques, absence de gel hydroalcoolique, pression sur les agent-e-s pour reprendre le travail malgré des pathologies déclarées. Chacune des « erreurs » de l'administration peut avoir des conséquences dramatiques sur la vie des personnels, des élèves et des familles. Les témoignages de personnels qui dénoncent une école maltraitante dans laquelle les enfants ne peuvent rien toucher, ni jouer les uns avec les autres, sont nombreux. Une chose est certaine, l'école n'a pas repris cette semaine, c'est une garderie souvent dangereuse et maltraitante pour les élèves qui a repris.

Le décès d'un enfant de 9 ans à Marseille des suites d'une maladie proche du syndrome de Kawasaki, une maladie infantile potentiellement provoquée par le COVID-19 accroît largement les inquiétudes des personnels et des familles.

Mais le ministère s'entête, car aujourd'hui ce sont les collèges qui doivent ouvrir. Les mêmes pro-

blèmes se posent pourtant : les moyens humains et financiers en particulier du côté des collectivités territoriales sont insuffisants pour assurer dans tous les départements les principes de nettoiement énoncés dans le protocole de reprise. De même dans certains départements, les élèves doivent se procurer eux-mêmes des masques. Si après réouverture, les personnels constatent que les conditions de réouverture et de reprise en présentiel leur font courir des risques pour leur santé ainsi que celles de leurs élèves, nous les accompagnerons pour qu'ils exercent leur droit de retrait.

Les fédérations de l'éducation de l'Union Syndicale Solidaires : SUD éducation et SUNDEP Solidaires Sud Enseignement Privé sont particulièrement inquiètes des retours des personnels sur le terrain dans les départements classés en zone rouge : ceux-ci rapportent des pressions de leur hiérarchie pour faire venir toutes les familles au lycée pour parler de l'orientation, pour récupérer un papier d'inscription ou pire encore pour des réouvertures anticipées des établissements avant le 2 juin.

Le bilan de ces réouvertures dans le 1er degré, comme des pré-rentrée dans les collèges, est alarmant. L'État met en danger la santé et la sécurité de tous et toutes pour faire croire que l'école a repris alors que cela est faux : l'école n'a pas repris. Les dégâts engendrés par les choix du ministère de l'Éducation nationale sont déjà perceptibles : élèves déstabilisés, parents confus, enseignants perplexes. L'école ce n'est pas un lieu où on dépose les enfants pendant que les parents sont au travail. L'école est un lieu où les enfants doivent faire l'expérience de l'égalité, l'institution doit les protéger, tous et toutes, indépendamment du département dans lequel ils et elles vivent. Cette égalité, déjà mise à mal par les réformes successives et la casse de l'éducation prioritaire, a été rompue.

Les fédérations de l'éducation de l'Union Syndicale Solidaires : SUD éducation et SUNDEP Solidaires Sud Enseignement Privé dénoncent des mesures précipitées, déraisonnables, quant aux conséquences psychologiques pour les élèves

comme pour les personnels. Les changements de discours incessants du ministère à propos de la continuité pédagogique, les décisions contradictoires au plus au niveau de l'État remettent en cause tous les fondements de notre métier dont le principe essentiel d'Égalité, nous amènent à douter de l'Après, nous angoissent puisque la gestion désordonnée et aberrante de la situation ne semble pas prête à s'arrêter.

Pour l'Union Syndicale Solidaires et les fédérations de l'éducation qui la composent : SUD éducation et le SUNDEP Solidaires Sud Enseignement Privé, une question, pourtant centrale, n'est pas posée par les protocoles sanitaires de réouverture, c'est la question des tests. L'institution ne peut exiger des personnels qu'ils et elles s'exposent au virus sans leur garantir la possibilité d'être testé-e-s ainsi que leurs proches et leurs collègues. Des cas de contamination sont apparus cette semaine dans les écoles, tout laisse malheureusement à penser qu'il y en aura d'autres dans les prochaines semaines et pourtant les personnels savent que l'institution refuse toujours de reconnaître la contamination par le covid-19 comme maladie professionnelle ou accident de service et n'est pas en mesure de tester ceux et celles qui présentent des symptômes ou bien qui ont été exposé-e-s au virus. L'enjeu est bien un enjeu de santé publique car sans test pour les personnels, il sera plus difficile de mettre au jour, si deuxième vague il y a, les dangers encourus par ceux-ci avec ces réouvertures précipitées. Nous refusons cet état de dissimulation et de fausses informations dans lequel nous vivons et travaillons actuellement.

Les fédérations de l'éducation de l'Union Syndicale Solidaires : SUD éducation et SUNDEP Solidaires Sud Enseignement Privé réclamons une transparence totale de la part de l'institution sur les contaminations dans les écoles et les établissements scolaires et nous appelons le ministère à prendre la mesure des inégalités mises au jour par cette crise en construisant un plan d'urgence pour l'éducation pour la rentrée scolaire de septembre.